Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 13

Artikel: Bonnes pour recrues

Autor: XX.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Eh bien, ma belle enfant, donnez-m'en trois décis.

La jeune fille revint bientôt avec un plateau portant un flacon et un élégant verre de cristal. Elle ne l'avait pas encore déposé sur la table, que M. Jean-David "fronça les sourcils. Son œil expert de vieux vigneron avait été frappé immédiatement par la couleur du breuvage qu'on lui servait. « Hum! murmuratil, il est bien jaune! » Il flaira le vin avant de le verser et son front se plissa tout à fait: « Pas de fumet! Quel diantre de Saint-Saphorin estce là? » Et, ayant rempli son verre à moitié, il le porta aux lèvres et le repoussa tout aussitôt d'un geste violent.

— Fräulein! enlevez-moi vite ça et remettezle dans la seille à choucroute d'où vous l'avez

tiré.

— Ché gombrends bas...

— Je vous dis que ce n'est pas du vin, encore moins du Saint-Saphorin 98.

Foui, foui, c'être pien du Cinque-Saffrin!
Du Saint-Saphorin de Jean-David "?
Foui, foui, du Cinque-Saffrin de mossié

— Foui, foui, du Cinque-Saffrin de mossié Chan-David….

— Ah! ben, elle est caràbinée, celle-là... Jean-David''', c'est moi-même, mademoiselle... Voici ma carte, ayez l'obligeance de la porter à votre patron et dites-lui que je l'attends!

- Le patron, il être à Basel pour acheter

engore du vin.

— Ah! c'est à Bâle maintenant qu'il remplit ses tonneaux?... Je comprends alors que le Saint-Saphorin change à la fois de teinte, de parfum et de goùt... Brigand d'aubergiste, la belle réclame qu'il me fait!... Et madame, estelle aussi à Bâle?

Foui, mossié.

— Alors, donnez-moi de quoi écrire. Je vais laisser à votre patron une lettre où il verra à quoi il s'expose en donnant mon nom à sa piquette.

Rageusement, M. Jean-David "couvrit deux pages d'une écriture ferme et décidée. Cela le soulagea. Il glissa la lettre dans un pli, mit l'adresse et se leva pour partir. Mais sa colère ne s'était pas encore dissipée. Il allait et venait dans le café, au grand ahurissement de la sommelière et de deux consommateurs qui, apparemment, ne savaient pas un traître mot

de français.

- Ne m'en veuillez pas, mademoiselle, si je m'emporte. Mais aussi, soigner son vin comme la prunelle de ses yeux et le trouver métamorphosé en une sauce dont on ne ferait pas du vinaigre, vous reconnaîtrez qu'il y a de quoi vous bouleverser! Voyez-vous, j'apprendrais que mon fils, mon fils unique que je viens de placer à Langenthal, a mal tourné, que cela ne me tourmenterait pas davantage!... Moi qui avais cru votre patron un brave aubergiste, un homme d'honneur!... Scélérat de gargotier, va!... Il faudrait les brûler vifs, les malfaiteurs de cette espèce. Mais les lois sont trop douces de nos jours, et la justice de Berne, qui passait jadis pour raide, est sans doute aussi tombée dans la sensiblerie... Vous n'oublierez pas, mademoiselle, de remettre ma lettre à votre patron, en propres mains, s'il vous plaît... Ah! et puis, tenez, vous lui donnerez encore ceci...
M. Jean-David " tira d'un calepin un papier

M. Jean-David " tira d'un calepin un papier jauni, sur lequel il jeta un coup-d'œil satisfait, avant de le tendre à la sommelière.

— Ce sont, dit-il, des vers du XV^{me} siècle. Votre patron sait le français comme moi; il n'aura pas de peine à les comprendre. Ils lui montreront ce qu'on pensait à cette époque des cabaretiers de son acabit. On n'a jamais rien écrit et on n'écrira jamais rien de mieux. Pas besoin de me renvoyer le poème; j'en ai toujours deux ou trois copies sur moi, à l'usage des... amis; et puis, je le sais par cœur.

Et comme la sommelière prenait le papier, M. Jean-David "lui traduisit avec feu, en pur dialecte bernois, le morceau que voici:

BALLADE DES JOYEUX TAVERNIERS. D'un jet de dard, d'une lance acérée, D'un grand faussard 1, d'une grosse massue, D'une guisarme 2, d'une flèche ferrée, D'un braquemart³, d'une hache émoulue, D'un grand penard⁴ et d'une bisaiguë, D'un fort épieu et d'une saqueboute 5; De maux brigands puissent trouver telle route Que tous leurs corps fussent mis par morceaux, Le col coupé d'un bon branc 7 acherin 8 Déchirés soient de truie et de pourceaux Les taverniers qui brouillent notre vin. D'un arc turquois, d'une épée effilée Aient les paillards la brouaille cousue, De feu grégeois la perruque brûlée, Et par tempête la cervelle épandue, Au grand gibet leur charogne pendue, Et brêvement puissent mourir de goutte. Ou je requiers et prie qu'on leur boute Parmi leurs corps force d'ardents barreaux; Vifs écorchés des mains de dix bourreaux, Et puis bouillis en huile le matin : Démembrés soient à quatre grands chevaux Les taverniers qui brouillent notre vin. D'un gros canon la tête écarbouillée

Et de tonnerre accablés en la rue
Soient tous leurs corps, et leur chair déchirée
De gros mâtins bien garnie et pourvue,
De forts éclairs puissent perdre la vue,
Neige et grésil toujours sur eux dégoutte,
Avecques ce ils aient la pluie toute
Sans que sur eux aient robes ni manteaux,
Leurs corps tranchés de dagues et couteaux,
Et puis traînés juisques en l'eau du Rhin;
Dérompus soient à quatre-vingts marteaux
Les taverniers qui brouillent notre vin.
Prince, de Dieu soient maudits leurs boyaux,

Prince, de Dieu soient maudits leurs boya Et crever puissent par force de venin Ces faux larrons, maudits et déloyaux, Les taverniers qui brouillent notre vin.

Par une mimique expressive, M. Jean-David''' avait donné à sa traduction, presque la netteté de trait, la couleur crue de l'original; aussi la sommelière avait-elle accueilli les premiers vers par des « Mon Dié! mon Dié! » d'horreur et s'était-elle finalement bouché les oreilles.

— "Cette ballade, mademoiselle, qui vous scandalise si fort, est un chef-d'œuvre. On l'attribue à Villon, un poète plus célèbre encore que votre Gottfried Keller et qui aimait comme lui le pur jus de la vigne, mais dont la conduite laissait quelque peu à désirer. Nos rimailleurs d'aujourd'hui sont plus rangés, mais ils se font buveurs d'eau et ne sont plus capables d'enfanter des vers de cette trempe... Sont-ils fouaillés de main de maître, ces abominables taverniers!

— Mon patron, il ètre pas si mauvais comme ceux-là de cette poème. Il prouillait pas toute le Cinque-Saffrin... Nous avons aussi du Cinque-Saffrin pour Sami.

- Du Saint-Saphorin pour Sami? Qu'est-ce

que c'est que ça?

— Foui, du Cinque-Saffrin pour les Sami. — Ah! j'y suis, pour les amis... Voyons ce numéro-là. Seulement, vous savez, je n'ai

numero-ia nlugela foi

Gependant, quand il vit revenir la jeune fille avec un autre flacon, M. Jean-David "fut transfigure.

— Oh! oh! c'en est, cette fois; oui, mon enfant, voilà ce qui s'appelle du Jean-David " 98. Votre patron n'est donc pas encore tombé au dernier degré des ètres... Ah! divine goutte!... Comme cela vous remet le cœur à l'endroit... Deux décis encore, Fraulein, vite, vite, car mon train part dans dix minutes... Bien, c'est parfait... Adieu, mademoiselle... Donnez tout de même ma lettre et la vieille ballade au patron

et dites-lui que s'il continue à vendre sous mon nom de la tisane de Bâle, le peuple rétablira la peine de mort et le bourreau lui fera « couic »... et à sa femme aussi... et à vous par dessus le marché... couic! v. F.

La comptabilité d'un bailli de Morges.

Dans le courant du XVII siècle, un nommé Risold, paveur, devint bailli de Morges, grâce à de hautes protections qu'on ne s'expliquait guère, et à sa qualité de membre du Deux-Cents. Mais ce dont beaucoup de gens ne se doutaient pas, c'est qu'il ne savait ni lire, ni écrire. Aussi, le premier soin du nouveau bailli, en arrivant dans son château, fut-il de faire appeler le secrétaire baillival. Ils convinrent, en particulier, que lorsqu'on viendrait demander le sceau d'un mandat, le bailli le renverrait pour être visé au Greffe. Et, pour le cas où il pourrait être scellé sans inconvénient, le secrétaire y mettrait dans un coin une légère marque qui servirait de règle au bailli. Lorsque cette marque ne s'y trouverait pas, le sceau serait refusé.

Comme le secrétaire baillival était un honnête homme, on fut fort content de monsieur

Risold et de sa préfecture.

La première année, ce bailli étant à Berne pour rendre ses comptes, mit deux bourses sur la table. L'Avoyer lui demanda ses livres. Monsieur Risold dit que ne sachant ni lire, ni écrire, il n'en avait point, mais qu'il avait soigné la portion de LL. EE. dans une des bourses et mis sa part dans l'autre.

Le Sénat ne pouvant faire mieux, se mit à compter les bourses. On trouva que cette année la portion de Leurs Excellences était plus considérable que pendant les six ans des au-

tres baillis.

Risold recut de grands éloges pour son exactitude, et on l'exhorta à continuer.

Risold a fait un pavé qui existe peut-être encore dans une des cours du château de Morges. Ce pavé a été fait avec de petits cailloux du lac plats, quoique roulés, et posés de champ, avec compartiments, en partie couvert de gazons.

Bonnes pour recrues.

On a pu voir à Lausanne, au début de la première école de recrues de cette année, de jeunes fantassins se promenant dans les rues par groupes de dix ou douze sous la surveillance d'un caporal. C'étaient nos conscrits qui visitaient les curiosités de la capitale. Défense leur avait été faite de prendre l'air isolément, car, le lendemain de l'entrée au service, deux ou trois Valaisans, dit on, venus pour la première fois à Lausanne, s'étaient égarés et n'avaient pas su retrouver le chemin de la caserne.

Comme tout ce qui est nouveau, la mesure prise par le commandant de l'école a fait quelque bruit dans les milieux civils aussi bien que militaires. D'aucuns y ont vu une atteinte à la liberté individuelle. D'autres, et nous sommes de leur avis, pensent que l'honorable instructeur en chef de la Ir division a agi en bon père de famille. Toutes les mamans lui donneront raison.

Pour être colonel et commandant de place, on n'en est pas moins homme, que diable! On a charge d'âmes, tout comme une directrice de pensionnat. Et si l'on prend des dispositions pour que les recrues soient toutes de retour à la chambrée au moment du coucher et se mettent, une demi-heure plus tard, à ronfler militairement, fédéralement, ce n'est pas par pur amour du règlement. On se dit qu'au village, à la montagne, dans les cités même, les mères sont en pensée avec leurs fils et se demandent, la nuit venue, s'ils dorment paisiblement dans

¹ Sorte de hallebarde. ² Espèce de hache à deux tranchants. ² Epèce courte et large ¹ Lance ornée d'un pennon. ² Sorte d'épèce. º Manvais. ² Sorte d'épèce. º Acère, d'acier.

leurs dortoirs quelquefois un peu bruyants, et si aucune mésaventure ne leur est arrivée.

Ils ont beau porter d'un air qu'ils s'efforcent de rendre crâne la longue capote bleue, le képi et le yatagan, ce sont souvent encore de naïfs et timides enfants que nos jeunes troupiers. Plusieurs, venus des montagnes et de hameaux reculés, n'ont jamais entrepris le moindre voyage et voient une ville pour la première fois Conscients de leur gaucherie, ils n'osent même pas demander leur chemin aux passants; ils s'embrouillent dans les 2217 marches d'escaliers de Lausanne, ils prennent une colline pour une autre, ne savent pas rentrer au bercail de la Pontaise, flageollent à l'idée d'une punition et mettent leur brave commandant dans des transes mortelles.

Mettez-vous donc un peu à la place du colonel Wassmer!

Pour rassurer plus complètement les mamans inquiètes, il y aurait, ce nous semble, à prescrire que les recrues, non seulement ne pourront se rendre en ville isolément, mais encore qu'elles devront se donner la main, à la manière des jeunes écoliers lorsqu'ils chantent : « A la grande bande ».

Au cas où le nombre des caporaux ne suffirait pas pour les promenades de leurs subordonnés, on pourrait confier les recrues les plus timides à la garde de bonnes d'enfants. Ces jeunes personnes connaissent fort bien la ville et, comme elles sont toutes de la Suisse allemande, elle apprendraient leur langue aux petits soldats, ce qui contribuerait bien plus puissamment que les discours d'abbaye à cimenter les liens qui doivent unir les confédérés.

Mais, objecterez-vous, la vertu de ces bonnes ne courrait-elle pas quelque péril?

Pas le moins du monde, car une femme est mieux gardée, chacun le sait, en compagnie de plusieurs hommes qu'avec un seul, fût-il le moins dégourdi des montagnards valaisans. Et puis, comme elles auraient, durant la promenade, toutes les attributions et prérogatives des sous-officiers, nul n'oserait leur adresser $_{\mathrm{vd},\mathrm{v}}$ XX. la parole un tantinet galante.

Solidarité helyétique. — L' Avenir musical, rédigé par M. Romieux, constate avec une certaine amertume que le Comité des musiques du tir cantonal bernois a décidé d'engager la musique du régiment allemand, en garnison à Constance, pendant toute la durée du tir, y compris le jour

« Quel patriotisme et quelle délicatesse de procédés envers les sociétes musicales bernoises et surtout envers les vaillantes fanfares du Jura », s'écrie le journal que nous citons.

«Et dire, ajoute-t-il, que parmi les membres de ce Comité des musiques, il s'en trouvera qui mon-teront à la tribune, le jour officiel, pour lancer d'une voix émue, de chaleureux appels à la solidarité helvétique!»

Nous abondons dans le sens de l'Avenir musical.

Tirez donc plus doucement ! - « Lorsque je passais ma première école militaire, à Colombier, nous écrit un de nos abonnés neuchâtelois, l'emplacement du tir était alors près des allées, et les cibles échelonnées au bord du lac.

Par mesure de prudence, notre instructeur avait reçu l'ordre de faire, chaque fois, cesser le feu, pendant le passage du bateau à vapeur et jusqu'à ce qu'il soit hors de portée, c'est-àdire qu'il eût dépassé le cap de Cortaillod. Un jour, en jeunes étourdis que nous étions, nous lâchâmes quelques coups de feu, qui, heureusement, ne firent de mal à personne, mais qui jetèrent l'alarme parmi les passagers du ba-

Une plainte fut portée.

Cela nous valut une visite du commandant de l'école, qui vint vertement tancer notre ins-

« Mais, répondit celui-ci, tout interloqué, je le leur dis pourtant assez, à ces jeunes gens, seulement, mon commandant, ils ne connaissent pas encore le service!

- Et que diantre leur dites-vous, que leur commandez-vous?

- ... Je leur dis... je leur dis:... Quand vous voyez arriver le bateau à la pointe de Cortailloa, tirez plus doucement,... tirez donc plus doucement!!» C. F. P.

Onna feuna qu'est livraïè.

Vo sédès prâo cein que l'est quand on dit qu'on hommo livrè sa fenna? L'est don quand la pourra pernetta est d'obedja dè tot démandâ à mesoura à se n'hommo!

Mâ! mâ! allâ-vo derè, est-te possibllio que l'âi aussè dâi z'hommo asse crouïes et asse pegnettès avoué lâo fennès!

Oï! oï! y'ein a onco, et mé que vo ne craidès?

Ora, vo dévenâ bin coumeint cein va dein on ménadzo jo 'na pernetta est dinse bredaje tota la dzorna, la pourra corsa est d'obedia dè réssi se n'hommo quand l'âi faut oquiè, que cein est rudo mau coumoudo d'adé roucana et l'âi piornà: baillè-mé vai on franc veingt po 'na livra dè café ; baillè-mé vai veingt centimes po on paquiet dè secoria, tant po dâo sucro, tant po dâo taba à niclliâ, etc., etc., n'est te pas 'na misére? Oï ma fai! faut sè férè mau dâi fennès que sè trâovont dinse, kâ, qu'est-te que l'âi a portant dè pe galé que d'avai ti dou lo mimo porta-mounia et que tsacon pouessè l'âi veni preindrè quand l'a fauta!

Que volliài-vo? on est pas ti lè mîmo: ia dài z'hommo que sont rances qu'on dianstre quand bin l'ont prào dè tot, que sè corzont pi mau lo medzi et que l'ont poaire que lao mounïa felâi trâo rudo; y'ein a dâi z'autro que sè démaufiont dè lào fennès po cein que l'ardzeint, quand l'ein ont, lào bourlè dein lè pattès et le vont sénà à draite et à gautse po dai folérà; mà ia assebin dài gaillà que livront lào fennès pè lào fauta: l'est clliao z'espèces d'estâfiès que rupont tot pè lo cabaret et que sè font atant dè cousons que ma chòqua dè savâi se ia oquiè à l'hotô po mettrè couaire dein la mermita. Cllião z'iquie, l'est dâi routès que meretériont lo Chalevai!

Mâ, cllião fennès que sont dinse livraïès sont pas tant foulès et sè diont que pisque lâo z'hommo est asse rapace avoué leu po l'ardzeint, faut que l'ein aussant dè n'autra facon et sè geinont pas, quand l'est défrou, dè reveindrè ein catson sai on sa dè fromeint, sai on quartéron de truffès, dâi zâo, âobin oquiè d'autro et y'ein a mimameint prâo, quand lào z'hommo pioncè bin adrai, que sè relaivont dâo lhi et que vont, ein pantet, farfouilli permi sè z'haillons et se poivont trovâ lo porta-mounïa dein lè fattès dâi tsaussès, l'ont astout fe man-basse su on part dè francs. Et quand bin l'est man fé dè robà, font bin!

Barbolon étài on gaillà que ne baillivè assebin què tot justo à sa fenna, assebin la pourra Fanchette, que cé commerço eingrindzivè, s'étâi messè su lo pi d'allâ l'âi foradzi dein sè z'haillons, quand droumessai.

Barbolon, que roûdâve pe le faires avai adé prào ardzeint, que tegnâi dè coutema dein on petit satson ein couai que sè liettàvè avoué on bet dè fiçalla, et la Fanchette avai bio dju dè lo trovà la né sein pi allumâ la clliaira.

Ora, Barbolon s'étâi-te apéçu d'oquiè âobin avâi-te oïu 'na né qu'on rebouillive permi se z'haillons? N'ein sé rein, mà tantia qu'on dzo que revegnâi dè la faira avoué dè la mounïa. s'ein va catsi son satson pè l'étrabllio, dein lo loyi, et remontè âo pailo po s'allà reduirè.

L'avâi ruminâ dè djuï on bon tor à sa fenna po l'âi férè passa lo goût dè l'âi accrotsi dinse se n'ardzeint tandi la né. Vo z'allà vaire coumeint l'a fe:

Don, cllia né quie, quand la Fanchette eut oïu que Barbolon ronclliàvè bin adrai, le son dâo lhi ein catson, cambè se n'hommo et la vouaiquie à foradzi à noviyon permi lè tsaussès, la roulière, lo gilet, mà le ne trâovè rein hormi on bocon dè papai pliyi ein quatro, coumeint on beliet de banqua.

- Vouaitieint-vai cein que l'est cosse! sè dese la Fanchette ein allumeint lo craisu.

C'étài tot bounameint on mot dè beliet ïo v'avâi marquâ:

«Yè catsi ma mounïa à l'hotô su lo ratéli. drai derrâi la tsana.»

- Ah! ah! se sè dese, te tè démausiè d'oquiè, vilho Jui que t'è! et t'as met cé beliet po tè rassoveni ïo f'as fourrâ te n'ardzeint et t'as poaire qu'on tè robè! Et bin, m'ein faut cauquiès picès assebin! allein-vai vaire derrâi cllia tsana!

Et le tracè à pi détsau à l'hotò; mà derrâi la tsana, min dè satson; ein pregneint on tabouret po vouaiti bin adrâi, le trâové onco on mot dè beliet ïo sè desâi: « Me n'ardzeint est dein dzenelhire, dedein lo nid à la Grizette. » (L'étâi 'na dzenelhie que l'aviont batsi dinse).

- Cllia tserravoûtè! sè dese la Fanchette, lo gailla a sondzi qu'on allâvè soveint fotemassi pe lo ratéli et sè peinsâ qu'on trâovérè sa mounia dào premi coup; po cein l'a de: faut la remisa à on autr'eindrai! Ma, ten'as pas onco asse fin na què mé, Barbolon! Mein vé alla tot lo drai à la dzenelhire.

Le va don reinfelâ on cotiyon, met dâi vilhès charguès et tracé avoué on falot ao courti io étiont lè dzenelhiès.

Dein lo nid de la Grizette, le trâove chix z'âo. que mét dein son gredon, mâ l'eût bò rebouilli pè lo fond, n'iavai min dè satson, mà fenameint on troisièmo beliet io v'avâi inscrit âo gryon: « Yè boutâ mon satson à l'hotô, dein la tepena de buro. »

« Tè preigno pi avoué tè beliets, tsancro dè fou! peinsa adon la Fanchette. Enfin faut oncoallà vaire dein cllia tepena!»

Le retornè don à l'hotò et dein la tepena, mé on beliet io Barbolon desài:

« Pisque t'as remoà la tsana, va mè queri on » verro et pisque t'as trovà bin dâi z'âo a la » dzenelhire et que t'as prâo buro dein la te-» pena, fâ-mé tot lo drai 'na boun'omelette. » Te mè portérè tot cein ào lhi, se tè pllié! »

THÉATRE. - La saison de comédie touchesà sa fin. Pour prendre congé des Lausannois, qui, cet hiver, lui ont été très fidèles, notre excellente troupe donnera deux ou trois représentations d'une pièce à grand spectacle : Le Tour du monde d'un gamin de Paris. (5 actes et 12 tableaux), par M. Ernest Morel. La première représentation aura lieu demain dimanche, à 8 heures.

La rédaction: L. Monnet et V. Favrat.

On s'abonne au

CONTEUR VAUDOIS

dès le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. Les nouveaux abonnés reçoivent gratuitement les numéros du mois précédant la date de leur abonnement.

Prix: Suisse, 1 an, fr. 4,50; 6 mois, fr. 2,50.

Bureau du Conteur: Rue Pépinet, 3. Annonces: Agence Haasenstein et Vogler.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémices j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les Pilles hématogènes du docteur Vindevogel. Je considère er remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. - Imprimerie Guilloud-Howard.